

PARCOURS D'ÉTUDES 2017-2018 DIRECTION D'ORCHESTRE A et B

CATEGORIE

Discipline complémentaire optionnelle

PROFESSEUR

George PEHLIVANIAN

Horaires : sessions ponctuelles

DUREE DES ETUDES

1 an en direction d'orchestre A ; 1 an en direction d'orchestre B

OBJECTIFS ET CONTENU

Objectifs en direction d'orchestre A : permettre l'accès à la direction d'orchestre aux élèves désirant compléter leur formation technique et artistique, en relation avec leur parcours personnel et leur orientation professionnelle.

L'année de direction d'orchestre B est accessible, sur sélection, aux élèves ayant suivi l'option A, pour un travail plus spécifique et approfondi sur la direction d'orchestre.

Le travail, en A comme en B, s'organise en sessions thématiques.

Les sessions comportent toujours un travail préparatoire à la table, puis à 2 pianos, suivi d'un travail « en situation » avec l'orchestre ou avec 2 pianos.

MODALITÉS D'ENTRÉE

Cet enseignement optionnel est réservé aux élèves du Conservatoire de Paris, sur concours d'entrée :

Direction d'orchestre A :

- Inscriptions : du 8 janvier au 8 février 2018
Dossier de candidature : curriculum vitae, et note de motivation en relation avec la discipline principale de l'élève et son orientation professionnelle.
- Admissibilité : vendredi 16 mars 2018
Epreuves écrites :
 - dictée à trous ;
 - questions sur les instruments.

Affichage des résultats lundi 19 mars 2018 à partir de 18h

- Admission mardi 20 mars 2018
 - travail et exécution d'un fragment d'œuvre imposé [service de 10h à 13h] (affichage 8 semaines auparavant : mardi 23 janvier 2018) ;
 - entretien avec le jury [entre 14h et 17h].

Affichage des résultats mardi 20 mars 2018 à l'issue des délibérations.

Direction d'orchestre B : admission sur décision du jury à l'issue de l'examen final de direction A.

EXAMENS DE CERTIFICAT (A ET B)

En fin de 1^{re} année : certificat A : vendredi 25 mai 2018 à 19h

- direction d'une partie de concert devant le jury.

En fin de 2^e année : certificat B :

- épreuve de travail d'orchestre devant le jury : jeudi 24 mai 2018 (horaires précisés ultérieurement)
- direction d'une partie de concert devant le jury : vendredi 25 mai 2018 à 19h

RECOMPENSES

Certificat mention Très Bien, Bien ou Assez-Bien.